7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Formation G204 : « Maîtriser les règles comptables applicables en copropriété»

Titre : Maîtriser les règles comptables applicables en copropriété

Objectifs pédagogiques :

- Examiner et exploiter les documents comptables de la copropriété.

Prérequis : Connaître le fonctionnement d'une copropriété

Public : Agents territoriaux, Opérateurs, Administrateurs ad hoc, Administrateurs provisoires.

Effectif : Minimum 2 participants – Maximum 12 participants

Modalité et délais d'accès :
Retrouvez les dates des prochaines sessions sur www.copropriete-formation.fr

Durée : 1 jour (7 heures)

Format : Présentiel et distanciel - inter-entreprise ou intra-entreprise.

Intervenant : Expert de l'ARC

Méthodes et moyens pédagogiques :
Les supports mobilisés sont multiples : documents et ouvrages publiés par l'ARC, textes législatifs - Partages d'expérience, études de cas proposées par le formateur - Les participants peuvent également proposer des cas pratiques. À l'issue de la formation, guides et/ou dossiers techniques sont transmis aux participants.

Modalités d'évaluation :
- Avant la formation, une évaluation des prérequis des participants est réalisée (questionnaire, quiz…)
- Tout au long de la formation, le formateur valide la progression pédagogique des participants à l'aide d'outils d'évaluation (test, questionnaire etc..).
- À l'issue de la formation, les participants complètent un questionnaire d'évaluation des acquis de la formation (évaluation à chaud).
- À l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction (à chaud) est complété par le participant.
- 3 à 6 mois après la formation l'entreprise ou le participant complète un questionnaire (à froid) sur la mise en pratique des acquis.

Tarif : 1440€ net de taxe par participants en inter | Sur devis en Intra

Personne en situation de Handicap : Contacter notre référente handicap Mme Jeanne GRÉGOIRE institut-formation@copropriete-formation.fr.

Copropriété & Formation

7, Rue de Thionville
75019 Paris
Tél. : 01 40 30 30 10
Mail : contact@copropriete-formation.fr

Contenu pédagogique

I. Présentation des bases de la comptabilité

- Exercice, budget, clés de répartition, quotes-parts, exigibilité

II. Principes

- Engagement et partie double
- Rattachement à l'exercice
- Vocabulaire comptable
- Fonctionnement d'un compte

III. Plan comptable

- Classes et types de comptes
- Nomenclature comptable réglementaire

IV. Arrêt des comptes et répartition

- Chronologie
- Opérations comptables
- Cycle comptable

V. Documents comptables réglementés

- Classement des comptes
- Annexes comptables réglementées
- Répartition des charges aux copropriétaires

VI. Fondements législatifs et réglementaires

- Loi du 10 juillet 1965
- Décret du 17 mars 1967
- Décret et arrêté du 14 mars 2005

VII. Questions pratiques

- Approbation des comptes
- Charges exceptionnelles
- Gestion des sinistres
- Gestion des loyers d'un local donné à bail
- Gestion d'un exercice par deux syndics
- Salaires bruts ou nets
- Traitement d'une avance (fournisseur et salarié)
- Placement des avances
- Gestion d'une mutation
- Créances douteuses et pertes irrécouvrables
- Gestion des rompus